

GRAND CALAIS

Terres & Mers



DGA Affaires Générales

N° Tél : 03.21.19.55.00

Courriel :

secretariat.affaires.generales@grandcalais.fr

Affaire suivie par : H.PEZANOWSKI

Vos références : HP/CC/ASC

Objet : Convocation au Conseil Communautaire
du 2 décembre 2019

Natacha Bouchart

Présidente de Grand Calais Terres & Mers

Maire de Calais

Vice-Présidente Région Hauts-de-France

A

Mesdames et Messieurs

Les Membres du Conseil Communautaire

Calais, le 26 novembre 2019

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Le lundi 2 décembre 2019 à 14H00
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de ville de Calais

Je vous invite à trouver ci-après l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 8 novembre 2019

ADMINISTRATION

2019-259 : ADMINISTRATION – Détermination du lieu de réunion des séances de Conseils Communautaires

2019-260 : ADMINISTRATION – Election du Président

2019-261 : ADMINISTRATION – Détermination du nombre de Vice-Présidents

2019-262 : ADMINISTRATION – Détermination du nombre des autres membres du bureau

2019-263 : ADMINISTRATION – Elections des Vice-Présidents

2019-264 : ADMINISTRATION – Election des autres membres du bureau

2019-265 : ADMINISTRATION – Lecture de la charte de l'élu local

2019-266 : ADMINISTRATION – Délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président
– Attribution

2019-267 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calais (SITAC) – Elections

2019-268 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat Mixte du Pays du Calais (SYMPAC) – Elections

2019-269 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat Mixte pour l'Elimination et la VALorisation des DEchets ménagers du Calais (SEVADEC) – Elections

*Toute la correspondance doit être adressée à Madame la Présidente
76, Bd Gambetta - CS 40021 - 62101 CALAIS*

2019-270 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Pôle Métropolitain de la Côte d’Opale (PMCO) – Elections
2019-271 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Assemblée du territoire du Parc Naturel des Caps et Marais d’Opale – Elections
2019-272 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat intercommunal de la Région d’Andres (SIRA) – Elections
2019-273 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues-les-Calais (SIRB) – Elections
2019-274 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Syndicat Mixte pour le Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau du Boulonnais (SYMSAGEB) – Elections
2019-275 : ADMINISTRATION – Syndicat mixte – Institution Intercommunale des wateringues – Elections
2019-276 : ADMINISTRATION – Commission Départementale d’Aménagement Commerciale – Désignations
2019-277 : ADMINISTRATION – Transmission des Actes au Contrôle de légalité – Convention avec la Préfecture du Pas-de-Calais – Autorisation de signature
2019-278 : ADMINISTRATION – Contrat de réciprocité entre la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres et Mers et la Communauté de Communes Pays d’Opale
2019-279 : ADMINISTRATION – Accord Local entre la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres et Mers et la Communauté de Communes Pays d’Opale
2019-280 : ADMINISTRATION – Avenant au contrat de territoire – Autorisation de signature

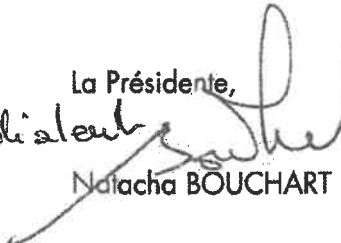
PERSONNEL

2019-281 : PERSONNEL – Indemnités des élus communautaires – Mise en place
2019-282 : PERSONNEL – Collaborateur de Cabinet – Emploi – Création
2019-283 : PERSONNEL – Droits de formation des élus

Cette convocation est accompagnée des projets de délibérations présentés lors de cette séance.

En cas d’absence ou d’empêchement de votre part, veuillez en avvertir le Département de l’Administration Générale par tout moyen à votre convenance. Par ailleurs, si vous souhaitez donner procuration à l’un (e) de vos collègues pour voter en votre nom, il vous appartient de retourner dans le même service, le pouvoir joint dûment complété. En tout état de cause, ces démarches devront être effectuées avant la tenue de la séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, cher(e) collègue, en l’assurance de ma considération distinguée.

La Présidente,
Bien Cordialement

Natacha BOUCHART